



## **Passerell a changé des vies en 2025 et lance un appel à la solidarité pour sécuriser le maintien de ses activités auprès des personnes exilées en 2026**

### **Communiqué de presse – 15 décembre 2025**

Alors que la fin d'année approche – période traditionnellement propice aux appels aux dons et aux actions solidaires - Passerell souhaite mettre en lumière l'impact déterminant de ces activités non-lucratives pour les personnes exilées au Luxembourg, et le besoin récurrent de financement de l'association afin de maintenir celles-ci.

En 2025, ce sont des centaines de femmes, hommes et enfants en exil, bien souvent vulnérables, qui ont franchi les portes de Passerell afin de recevoir gratuitement des réponses à leurs questions, des informations sur leurs droits et un accompagnement dans leurs procédures administratives ou juridiques. La permanence d'accès aux droits de l'association n'a pas désempli, de même que la permanence téléphonique hebdomadaire, mise en place au printemps.

Durant cette fin d'année, Passerell va partager avec le grand public plusieurs histoires de personnes soutenues par notre équipe en 2025 sur ses réseaux sociaux et newsletters. « La fin d'année est un moment clé durant lequel nos efforts de levée de fonds s'intensifient. Cette année, nous souhaitons par conséquent sensibiliser le grand public à l'impact positif de nos activités sur la vie des personnes que nous accompagnons, car c'est bien souvent en comprenant comment un don, petit ou grand, peut faire la différence dans une vie, qu'une personne donne » souligne Constance Jacquemot, chargée de mobilisation Passerell. « La continuation de nos activités repose en partie sur la générosité des particuliers, que nous ne pouvons négliger. Nous avons d'ailleurs été témoins de la générosité du grand public durant notre campagne menée avec etika asbl l'hiver dernier et cet automne lors de notre campagne durant la semaine de la santé mentale ».

Passerell fait à nouveau appel à la générosité de tous·tes jusqu'à la fin du mois, afin de sécuriser le maintien de ses activités essentielles et à l'impact humain indéniable. Le soutien financier des citoyen·nes et entreprises engagé·es a toujours représenté une part importante du budget de l'association et lui a même permis de faire perdurer ses activités en faveur des plus vulnérables dans des moments critiques. « Faire un don à Passerell signifie non seulement contribuer à changer directement la vie de femmes, d'homme et d'enfants exilé·es vulnérables, mais aussi plus largement au respect des droits fondamentaux au Luxembourg » rappelle Catherine Warin, co-fondatrice de l'association. En cette fin d'année 2025, Passerell compte sur la solidarité de tous·tes pour continuer à assurer ses services essentiels et gratuits, tant qu'ils seront nécessaires.

*Pour rappel, Passerell étant reconnue d'utilité publique, les dons que nous recevons peuvent être déduits des impôts (si ceux-ci s'élèvent à un minimum de 120 euros par an et ne dépassent ni 20% du total des revenus nets, ni un million d'euros).*

#### **Personne de contact :**

Constance JACQUEMOT – Chargée de mobilisation  
[constance.jacquemot@passerell.lu](mailto:constance.jacquemot@passerell.lu) - +352 691 811 161